

Chapitre 3 : Comment lutter contre le chômage ?

suite

- **Politique monétaire** : situation où la BC fait varier ses TID afin de faire varier la masse monétaire dans le but d'influencer le niveau des prix et l'activité économique. Deux types de politique monétaire : **po monétaire expansionniste** et po monétaire restrictive (voir chap 10). On dit que la BC effectue un **pilotage** du taux d'intérêt, càd qu'elle l'ajuste en fonction de la situation économique pour contrôler la masse monétaire.

*** SITUATION ÉCONOMIQUE ***
Croissance faible & inflation faible.
Cercle vicieux : déflation → les ménages attendent que les prix baissent encore pour consommer → déflation → ... Risque de faillite pour les entreprises.

*** POLITIQUE MONÉTAIRE DE RELANCE ***
But : briser le cercle vicieux de baisse des prix - baisse de la consommation.
Mécanisme : la BC baisse son taux d'intérêt directeur, les banques baissent leur taux d'intérêt, le nombre de crédits octroyés augmente (la masse monétaire augmente).

*** CONSEQUENCES ***
La consommation et l'investissement repartent : la croissance économique est relancée et les prix cessent de diminuer (voire ré-augmentent si $D > O$).

Remarque : ces po de relance (budgétaires et monétaires) permettent d'éviter les effets d'hystérèse. Le chô n'a pas le tps de s'installer durablement (reste conjoncturel, pas le tps de devenir structurel).

B. Les po d'allègement du coût du travail pour lutter contre le chômage structurel

Po allègement coût du travail (flexibilité salariale) = **contre chô classique**.

1. Les politiques d'allègement des cotisations sociales
Principe : ces diminutions visent surtout les bas salaires. Cohérent avec analyse néoclassique car chô touche avant tout salariés peu qualifiés (faible pté) : il faut réduire leur coût du travail pour que leur embauche puisse être rentable. Permet aussi de redresser marges des ent → investir et innover → favorable à la croissance et à l'emploi. 0 baisse salaire et 0 baisse consommation.
Exemple : Aujourd'hui en France, CS dégressives jusqu'à 1,6 SMIC.
Limites : baisse recettes de l'État, donc du niveau à long terme des prestations sociales (retraite, chômage, santé etc), ce qui peut affecter négativement le niveau de la demande globale !

2. Les politiques de limitation de la hausse du SMIC
Principe : ts les ans, SMIC revalorisé automatiquement (pour compenser l'inflation et la moitié de la hausse du pouvoir d'achat des employés et ouvriers). De plus, « **coup de pouce** » possible : augmenter le SMIC sur décision gouvernementale. Certains économistes préconisent d'éviter d'augmenter le SMIC au-delà des revalorisations automatiques.
Exemple : SMIC = 0 « coup de pouce » depuis 2012 (0 augmentation coût du travail non qualifié).
Limites : - 0 relation claire entre niv du salaire minimum et taux de chô : salaire minimum = coût pour l'employeur, mais aussi revenu pour les salariés (stimule demande globale) !
- **Trappe à bas salaire** (absence d'incitation pour les employeurs à augmenter la rémunération de certains travailleurs). Si augmentation bas salaire, plus de CS à payer.
- salaire minimum élevé = incitation investir dans formation des salariés au SMIC (les rendre plus productifs, ou trouver innovations → croissance et emplois).

Remarque : opposition à Keynes → diminuer les salaires en temps de crise est une mauvaise chose car cela réduira encore plus la demande globale, ce qui aggravera encore plus la crise !

C. Les po d'accompagnement et de formation pour lutter contre le chô structurel

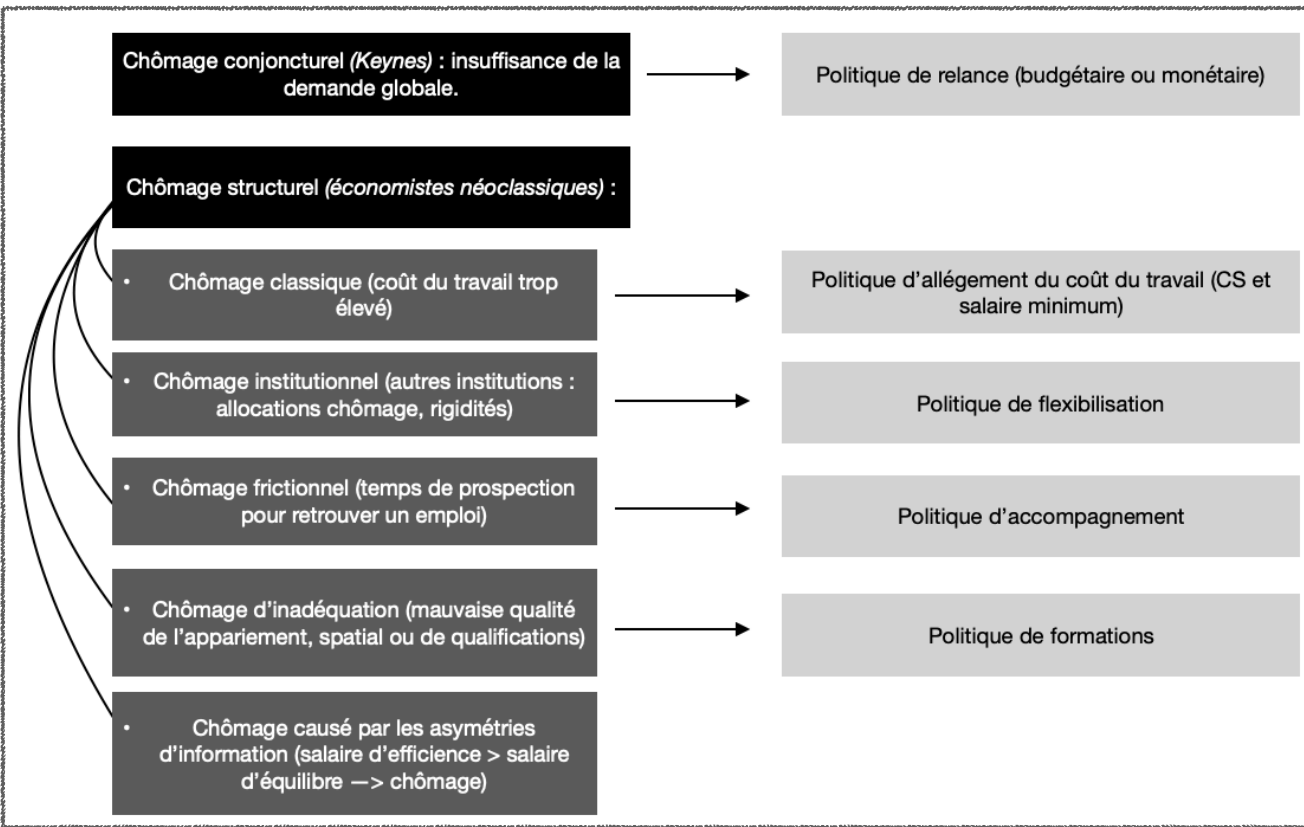
- **Po d'accompagnement** : aider chômeurs à trouver un poste qui correspond à leurs qualifications, pour réduire le tps moyen passé à chercher un emploi. **Lutter contre le chô frictionnel**. En France, Pôle Emploi est chargé de cette mission.
- **Po de formation** des chômeurs, pour encourager la mob pro et le dvpt de nouv secteurs de Po°. **Lutter contre chô d'inadéquation** : formation = meilleur appariement sur MdT, élévation qual° des chômeurs → facilement se reconvertir. Limite : même si chômeurs formés retrouvent plus vite un emploi, difficile d'assurer que cela est réellement dû aux formations suivies.

D. Les po flexibilisation pour lutter contre le chô structurel

- **Po de flexibilisation** du MdT = absence rigidités (ntm institutionnelles) permettant d'adapter plus facilement la quantité de travail aux variations de l'activité éco. Deux types : * **Flexibilité quantitative** : variation Q de travail utilisée. *Externe* : licenciements / nouvelles formes d'emplois (intérim, CDD, temps partiel, emplois aidés) / externaliser la production (sous-traitance). *Interne* : adapter le nb d'heures travaillées aux besoins de la production sans faire varier le nombre de salariés.
* **Flexibilité qualitative** (interne) : rend le salarié polyvalent (effectue différentes tâches).
- Pt de vue quantitatif : po d'assouplissement des règles de protection de l'emploi → faciliter les embauches et surtout les licenciements. Employeurs hésiteraient à embaucher qd conjoncture favorable si obstacles juridiques / financiers les empêchent licencier qd conjoncture défavorable. Lutte contre « rigidités » du MdT (= **contre chô institutionnel**) → facilitation recours aux CDD / contrats d'intérim / licenciements salariés en CDI.
- Limites : effet sur taux de chô pas clair (certains pays avec forte protection de l'emploi = taux de chô faible, et inversement). Flexibilisation = hausse précarité + dégradation conditions de travail. Accusée de créer une **segmentation du MdT** : créer deux MdT distincts, un pour les travailleurs qualifiés et un pour les travailleurs non qualifiés (précarité, parfois travailleurs pauvres).

Remarque : « **flexisécurité** » (pays scandinaves) = facilité d'embauche et de licenciement, indemnisation généreuse du chô, effort important de formation des chômeurs. Avantages flexibilité du MdT & forte protection des salariés. Même si svt évoqué comme un objectif, modèle pas mis en œuvre en France (flexibilité MdT semble se faire au dépend de la sécurité de l'emploi).

Schéma bilan :



Chapitre 3 : Comment lutter contre le chômage ?

Les travailleurs	Les entreprises	<p>- Pop° active : personnes exerçant / cherchant à exercer une act pro rémunérée. Pop° inactive : personnes n'exerçant pas d'activité pro et n'en recherchant pas. $Pop°\ totale = pop°\ active + pop°\ inactive$.</p> <p>- $Pop\ active = actifs\ occupés + actifs\ inoccupés\ (chômeurs)$. Chômage (BIT) : situat° des personnes en âge de travailler (15 ans ou +), sans emploi, disponibles sous 15j et recherchant activement un emploi. 2 chiffres du chô : INSEE (def du BIT) et Pôle Emploi (demandeurs d'emploi en fin de mois). Parfois dans une catégorie et pas dans l'autre (si pas inscrit à Pôle Emploi / si 0 démarche).</p> <p>- Taux de chômage = chômeurs / population active (7,3% en 2022) ≠ Taux d'emploi = actifs occupés / population totale (73% en 2021). Tx de chô ne prend pas en compte sous-emploi (personnes ayant un emploi à tps partiel et souhaitant travailler plus / ayant involontairement travaillé moins que d'habitude). Comptabilisées ds actifs occupés (tx d'emploi) alors qu'elles souhaitent travailler davantage (5% des actifs occupés).</p>
Offre de travail	Demande de travail	
Demande d'emploi	Offre d'emploi	

I. Quelles sont les causes du chômage ?

A. Un chô conjoncturel causé par l'insuffisance de la dde globale

Chô conjoncturel : partie du chô qui varie qd la conjoncture éco s'améliore / se détériore. Croissance forte = chô faible, et inversement.

- **Keynes**, chô provient d'une insuffisance de la **demande globale** (dde intérieure et extérieure adressée aux pteurs d'un pays). Pb du chô si situe sur le marché des B&S (dde globale), pas du marché du travail (MdT).

- **Explications** : avenir incertain pour investisseurs (si conjoncture favorable → investissements rentables, sinon → pertes éco). Prédissent l'avenir avec infos du présent : anticipent niveau de la dde de B&S de demain (**demande anticipée** ou **demande effective**), donc niveau de croissance de demain, en se basant sur la dde globale de B&S. Si dde globale forte → dde anticipée forte (anticipations optimistes) → investisseurs investissent → entreprises produisent et embauchent : chô baisse. Si dde globale faible → dde anticipée faible (anticipations pessimistes) → 0 investissement → entreprises produisent et embauchent moins, voire licencient : chô augmente.

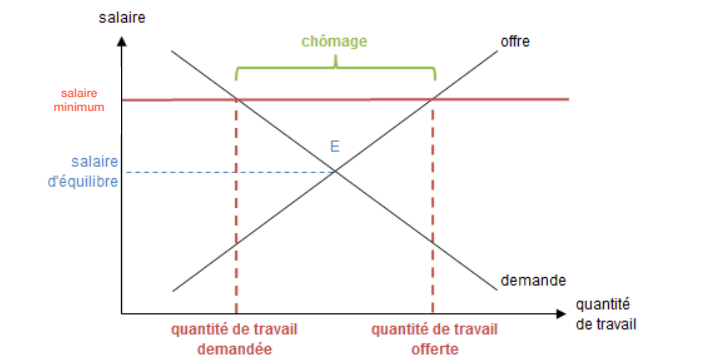
B. Un chômage structurel dû aux structures du MdT

Chô structurel : partie du chô qui ne varie pas qd la conjoncture éco s'améliore / se détériore. Même en période de conjoncture favorable, chô n'est pas nul. Pb d'adéquation entre O et D de travail. ≠ formes ...

1. Un chô classique lié à un coût du travail trop élevé (économistes néoclassiques)

- **Chô classique** : provient d'un coût du travail trop élevé.

- **O de travail croissante avec salaire** → arbitrage ménages : loisir (agréable) vs travail (pénible, mais revenus = consommation), renoncent au loisir ssi salaire assez élevé pour consommer bcp B&S. **D de travail décroissante avec le salaire** : ent veulent maximiser leur profit, embauche salarié ssi pté > salaire versé. Concurrence parfaite = salaire s'ajuste jusqu'à l'équilibre entre O et D de travail (**salaire d'équilibre**). À l'équilibre, pas de chô.



- Chôm ssi raison extérieure au marché du travail l'empêche de s'équilibrer → coût du travail trop élevé : niv salaires nets (salaire min) ou cotisations sociales (CS). Salaire min > salaire d'équilibre → salaire > pté certains travailleurs, donc O travail > D travail : une partie des offreurs de travail exclue du marché (chô). Ent versent CS à l'État pour fin prestations sociales (santé, retraite etc). Si CS augmentent, le coût du travail augmente, moins d'embauche, plus de chô.

2. Un chô institutionnel lié à la présence d'institutions

Institutions (organisat° formelles / informelles qui encadrent relations entre agents éco). État fixe règles qui encadrent le MdT → chô. Plusieurs types :

- **allocations chô** : revenu versé par Pôle Emploi (État) le tps de retrouver un emploi. Limitée et décroissante dans le tps. Accusée d'être une source de chô car prolonge le tps de chô (+ de tps à chercher un emploi qui leur convient plutôt que de prendre le 1er emploi qui se présente). Risque de **trappe à chô** (trappe = situation dont les individus ont du mal à sortir; trappe à chô = situation où l'écart entre les allocations chô et les salaires est si faible qu'il incite les allocataires à rester au chô).
- **rigidités du MdT** (certaines règles limitant la flexibilité du MdT). Empêchent les ent d'ajuster rapidement les effectifs salariés à leurs besoins → limitent les flux entre emploi et chômage. Ex : rigidités du code du travail empêchant d'embaucher / renvoyer facilement un salarié.
- **salaire minimum** (voir 1.). France, SMIC = 1 353€ net/mois (35h/semaine).

3. Un chômage frictionnel lié aux frictions

Chô frictionnel : dépend des délais d'ajustement entre l'O et la D de travail (laps de tps entre démission et acceptation nouv poste). S'explique par **frictions** (tps nécessaires à l'ajustement entre l'O et la D de travail). Ddeur d'emploi reste volontairement au chô → activité de prospection pour trouver l'emploi qui lui correspond le mieux.

4. Un chô d'inadéquation lié à un mauvais appariement

- Qualité de l'**appariement** : facilité qu'ont les ent à remplir un poste vacant et celle qu'a un chômeur de trouver un emploi correspondant à ses attentes. **Chô d'inadéquation** : résulte d'un mauvais appariement. Ds une éco offres d'emploi non pourvues et chômeurs coexistent. **Inadéquations spatiales** (ent recrute ds une région, mais chômeurs résident ailleurs) ou **de qualifications** (ent recrute ds une région, mais chômeurs résident ailleurs) ou **de qualifications** (ent recrute ds une région, mais chômeurs résident ailleurs) ou **de qualifications** (ent recrute ds une région, mais chômeurs résident ailleurs) ou **de qualifications** (ent recrute ds une région, mais chômeurs résident ailleurs).

5. Pb des asymétries d'information

- Asymétries d'info → chô structurel. **Asymétries d'info** : situations où signataires d'un contrat n'ont pas les mêmes infos sur certaines caractéristiques du contrat. Avant signature du contrat (**sélection adverse / anti-sélection**) ou après (**aléa moral / risque moral**).

- Avant signature, employeur pas sûr des qualifications du futur salarié (sélection adverse). Après signature, difficile d'observer niv de pté du salarié, qui a intérêt à tirer au flanc (aléa moral) : si surpris et licencié, retrouve un emploi au salaire ailleurs. Alors, ent ont intérêt à proposer un **salaire d'efficience** > salaire d'équilibre → chô. Incite salariés à l'effort (solution à l'aléa moral) : si surpris à tirer au flanc puis licencié, salaire plus faible ailleurs au chô. Attire main d'oeuvre de meilleure qualité (pté, solution à la sélection adverse).

Remarque : - Opposition théorique entre économistes néoclassiques (libéraux) qui situent l'origine du chô (structurel) sur le MdT et Keynes (& économistes keynésiens) qui situent l'origine du chô (conjoncturel) sur marché des B&S → solutions ≠.

- Ds la réalité, chô est à la fois structurel et conjoncturel. Question pour appliquer la bonne solution : chô plutôt conjoncturel ou structurel en fonction des périodes ?

- Interdépendance entre chô conjoncturel et structurel → **effets d'hystérèse** : si croissance ne reprend pas, un chô conjoncturel peut devenir structurel.

II. Quelles politiques mettre en œuvre pour lutter contre le chômage ?

A. Les po macroéconomiques de soutien de la dde globale pour lutter contre le chômage conjoncturel

1. Les politiques de relance budgétaire

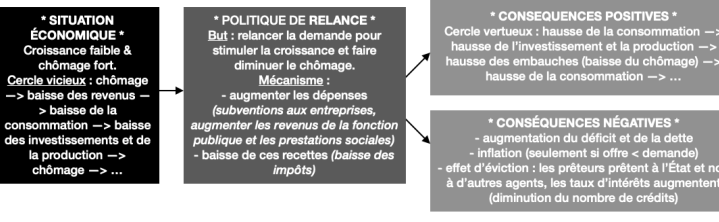
→ **Solde budgétaire** = recettes - dépenses de l'État central. **Déficit budgétaire** : solde budgétaire négatif (dépenses > recettes). La France en déficit budgétaire depuis 1975. Pour financer son déficit, État emprunte aux banques ou sur les marchés financiers. **Dettes souveraine** : somme de tous les déficits budgétaires sur plusieurs périodes, correspond au montant des emprunts que l'État a du faire pour financer son déficit.

- **Déficit public et dette publique** concernent État « au sens large » (État central, collectivités locales et Sécurité Sociale).

- **Attention** : déficit ≠ dette, budget ≠ PIB, dette ≠ PIB.

→ **Politique budgétaire** : po économique menée par l'État, il utilise son budget en faisant varier ses dépenses et/ou ses recettes afin d'influencer la demande et donc l'activité économique pour résoudre les déséquilibres que sont le chômage et l'inflation. Deux types : **po budgétaire de relance** ou de rigueur (voir chap 10).

- **Limites** : épargne et produits importés. **Exemples** : crise de 2008 et de 2020.



2. Les politiques monétaire expansionnistes

- Système bancaire hiérarchisé : banque centrale (BC) = supérieure hiérarchique des banques de second rang (« banques commerciales » : LCL, HSBC etc). Qd banques de second rang accordent des crédits aux ménages / entreprises / États elles augmentent la quantité de monnaie en circulation dans l'économie (**masse monétaire**). La monnaie créée par l'octroi d'un crédit n'existait pas avant, elle est créée par les banques par une simple écriture comptable. Pour pouvoir octroyer des crédits, les banques de second rang doivent emprunter un certain montant de fonds propres à la BC au **taux d'intérêt directeur (TID)**, qui détermine le taux d'intérêt des banques lorsqu'elles octroient un crédit. Plus le TID est élevé plus le taux d'intérêt des banques lorsqu'elles accordent un crédit sera élevé.